

Le 20/04/2026

Il ne s'agit plus de simples dysfonctionnements ni d'erreurs d'appréciation. Ce que subissent aujourd'hui les agents des PREJ de Nouvelle-Aquitaine relève d'un mépris total, assumé et répété de la part de l'ARPEJ et de certains officiers de ces bases.

En toute connaissance de cause, ils imposent des missions aux amplitudes horaires scandaleuses, dépassant régulièrement 17 heures sur une seule journée. Ce n'est plus une dérive : c'est une pratique installée, au mépris le plus complet des règles les plus élémentaires du droit du travail.

La loi est pourtant limpide. Une journée de travail ne peut excéder 13 heures. Le repos quotidien de 11 heures consécutives est une obligation légale. **Il ne s'agit pas d'une recommandation.** Ces règles existent pour une raison simple : **éviter l'épuisement, prévenir les accidents et protéger la vie des agents comme celle des usagers.**

Les ignorer, c'est faire un choix. Un choix délibéré de mise en danger.

Malgré les alertes répétées de **L'UFAP UNSa Justice**, malgré les signalements précis, malgré les rappels constants à la réglementation, rien ne change.

Pire: L'indifférence devient la norme. La parole des agents est ignorée, leurs conditions de travail piétinées, et les risques balayés comme s'ils n'existaient pas.

Samedi dernier a encore été organisé un aller-retour Mont-de-Marsan/ Paris sur une même journée, avec présentation, soit plus de 20 h de travail. En maintenant des amplitudes de travail aussi délirantes, ce n'est pas gérer un service, c'est exposer volontairement des agents épuisés à des situations à haut risque. Fatigue extrême, baisse de vigilance, danger sur la route : **toutes les conditions sont réunies pour qu'un drame survienne.**

Et pendant ce temps, certains officiers PREJ exécutent sans broncher. Ils appliquent, ils relaient, ils ferment les yeux. Pire encore, ils cautionnent des consignes qu'ils savent contraires à la réglementation et dangereuses pour les agents dont ils ont la responsabilité. Ce n'est pas de la discipline, c'est une faute.

Que faudra-t-il ? Un accident grave ? Des blessés ? Un mort ?

Le jour où cela arrivera, car à ce rythme, ce n'est plus une éventualité mais une certitude, il sera trop tard pour se défaire, trop tard pour prétendre ne pas savoir, trop tard pour chercher des excuses.

Messieurs de l'ARPEJ, votre obstination et votre silence vous rendent directement responsables. Messieurs les officiers PREJ, votre rôle est de protéger vos agents, pas de les envoyer à l'épuisement.

L'UFAP UNSa Justice exige l'arrêt immédiat de ces missions hors cadre et dangereuses.

L'UFAP UNSa Justice exige le respect strict et systématique des temps de travail et de repos.

L'UFAP UNSa Justice exige la fin immédiate de ces pratiques irresponsables.

L'UFAP UNSa Justice exige le respect des agents et de leurs représentants.

Nous ne sommes pas des machines. Nous n'accepterons plus de risquer nos vies pour couvrir des décisions irresponsables.



L'UFAP UNSa Justice
Union Régionale
de Bordeaux



ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

